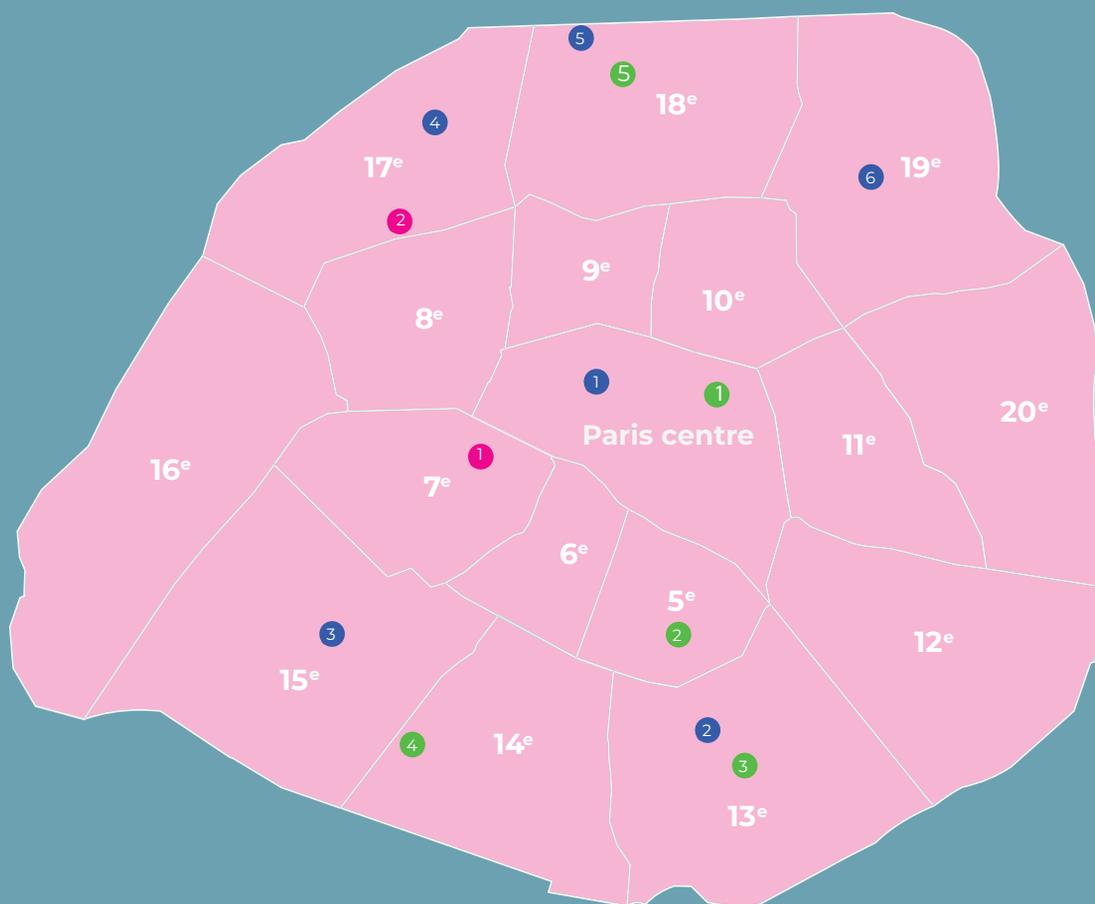


COVID-19

PROTÉGER | AGIR
SE REPÉRER | FAIRE UN TEST



DÉPISTAGE CONSULTATIONS

- Centres de dépistage et de diagnostic ARS/ Ville de Paris
- Centres de santé Ville de Paris
- Centres de dépistage et de diagnostic Mairies d'arrondissement

POUR EN SAVOIR PLUS SUR PARIS.FR
L'OFFRE DE DÉPISTAGE À PARIS : PEPS.PARIS.FR

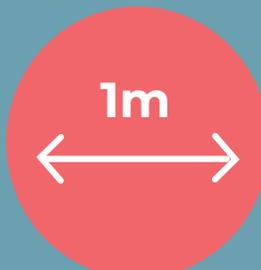
PROTÉGER

**LA COVID-19 EST
UNE MALADIE RESPIRATOIRE.**

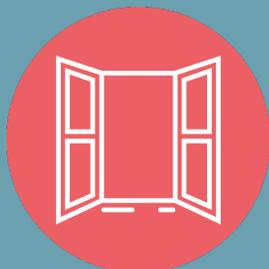
**ADOPTÉZ LES GESTES
DE PROTECTION ESSENTIELS :**



**Portez
un masque.
Changez le
toutes les 4
heures**



**Gardez
vos distances
et limitez les
contacts**



**Aérez
souvent**



**Toussez et
éternuez
dans votre
coude**



**Jetez masques
et mouchoirs
dans
une poubelle**



**Lavez-vous
les mains
au savon ou
au gel
hydro-
alcoolique**

AGIR SELON

Vous n'avez aucun signe et n'avez pas été exposé

> Continuez à vous protéger et à protéger les autres.

Vous n'avez aucun signe mais vous avez pu être exposé au travail, dans les transports en commun très fréquentés, lors de visites à des proches

> Surveillez votre état de santé et l'apparition de symptômes comme la fièvre. Aérez votre logement très régulièrement
> En cas de doute, faites un test.

Vous n'avez aucun signe mais vous avez été en contact avec une personne qui a des symptômes et qui attend les résultats de son test.

> Surveillez votre état de santé et l'apparition de symptômes comme la fièvre.
> Aérez votre logement
> Portez un masque chirurgical en présence d'une autre personne et limitez les contacts avec vos proches, surtout pendant les repas.
> **Attendez le résultat du test de votre contact.**
- S'il est négatif ou s'il ne vous est pas communiqué : en cas de doute ou d'apparition de symptômes, faites un test.
- S'il est positif, référez-vous aux consignes de vigilance ci-dessous.

Vous êtes cas contact d'une personne atteinte de la Covid-19 : vous avez reçu un SMS/mail/appel de la CPAM, de l'Agence régionale de santé (ARS) ou de l'application TousAntiCovid ou vous avez un avis médical

> **Prévenez votre entourage et votre employeur.** Télétravaillez si cela est possible.
> Quand l'Assurance maladie vous confirme que vous êtes cas contact, si vous êtes dans l'impossibilité de télétravailler, vous pouvez vous rendre sur le site declare.ameli.fr. Ce téléservice déterminera les dates de l'arrêt de travail à transmettre à votre employeur.
Si votre enfant est cas contact, l'un des deux parents peut être placé en activité partielle et toucher 70 % de son salaire brut (les jours de carence sont

VOTRE SITUATION

supprimés pour les cas contacts dans le cadre de la lutte contre la Covid-19).

> **Isolez-vous immédiatement**, y compris de votre famille autant que possible : portez un masque même chez vous, prenez vos repas seul ou à distance de vos proches (par exemple dans une autre pièce), aérez votre logement très régulièrement.

> **Surveillez votre température et votre état de santé général.**

> **Si vous habitez sous le même toit que la personne malade, faites un test dès que possible puis, s'il est négatif, faites de nouveau un test 7 jours après la guérison de votre proche malade. S'il est toujours négatif, vous pouvez mettre fin à votre isolement.**

> **Si vous n'habitez pas sous le même toit, faites un test 7 jours après le dernier contact avec la personne malade ou dès l'apparition de symptômes.**

- **Si ce test est positif, recensez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 7 jours** précédant le test et transmettez ces informations au service de l'Assurance maladie qui vous contactera.

- **S'il est négatif, vous pouvez mettre fin à votre isolement.**

Vous présentez des symptômes évocateurs de la Covid-19

> **Isolez-vous immédiatement**, y compris de votre famille autant que possible : portez un masque même chez vous, prenez vos repas seul ou à distance de vos proches (par exemple dans une autre pièce), aérez votre logement très régulièrement.

> **Prévenez votre entourage et votre employeur. Télétravaillez si votre emploi et votre état le permettent, sinon faites-vous prescrire un arrêt de travail.**

> **Surveillez votre température et votre état de santé général.**

> **Faites un test dès que possible.**

> **Si votre test est positif, recensez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 2 jours** précédant l'apparition des symptômes et transmettez ces informations au service de l'Assurance maladie qui vous contactera. Vous pouvez mettre fin à votre isolement à partir du 8^e jour après le début des symptômes et au moins 2 jours après la fin de la fièvre.

> **Si votre test est négatif, suivez les consignes de votre médecin traitant.**

> **Si vous êtes âgé de 65 ans ou plus ou que vous présentez au moins un facteur de risque de forme grave de la Covid-19, faites confirmer le résultat du test antigénique par un test PCR.**

ET SELON VOS SYMPTÔMES

Vous présentez des symptômes comme : fièvre, toux, sensation d'oppression, essoufflement, fatigue intense, perte de goût ou d'odorat, douleurs musculaires, maux de tête inhabituels, diarrhée...

> Faites un test. Vous n'avez pas besoin d'ordonnance.

> **CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT** (de préférence par vidéo ou téléphone), si vous avez un doute, si vous présentez des symptômes inhabituels ou si vous avez d'autres problèmes de santé.

Si vous n'avez pas de médecin traitant, appelez le **0 800 130 000** (service et appel gratuits).



> **APPELEZ LE SAMU : LE 15**

Si vous avez des difficultés à respirer ou à parler, si une personne âgée de votre entourage présente une altération brutale de son état général ou présente des signes de confusion ou des troubles de la conscience.

DANS TOUS LES CAS, ISOLEZ-VOUS

Certaines personnes peuvent être dépistées positives sans présenter de symptômes.

> Dans ce cas, les consignes d'isolement et de surveillance médicale s'appliquent.

> Recensez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 7 jours précédant le test.

> Vous pouvez mettre fin à votre isolement à partir du 8^e jour après la date du test.

LE DÉPISTAGE

POUR QUI ET OÙ ?

- **POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES**
- **POUR LES PERSONNES CAS CONTACTS CONFIRMÉS**
- **POUR TOUT PUBLIC NÉCESSITANT UN TEST : PERSONNES EXPOSÉES À UN RISQUE, CONTACTS DE PERSONNES VULNÉRABLES, GROUPE DE PERSONNES SI SUSPICION DE CLUSTERS**

Les tests de dépistage sont réalisés dans :

Les laboratoires d'analyses médicales
(tests PCR, antigéniques, sérologiques)

Les pharmacies
(tests antigéniques, sérologiques)

Les centres de dépistage et de diagnostic de l'Agence régionale de santé et de la Ville de Paris et autres centres de dépistage
(tests PCR et antigéniques)

Les tentes de dépistage dans la rue
Ville de Paris et AP-HP
(tests antigéniques)

En complément, d'autres lieux permettent de se faire dépister :

Les centres COVISAN sur orientation d'un professionnel de santé, tests PCR, consultations médicales et aide à l'isolement
(tests PCR et antigéniques)

Les centres de santé de la Ville de Paris
(tests PCR, antigéniques, sérologiques et suivi médical)

Autres dispositifs de dépistage : AP-HP, maisons de santé, centres de santé, médecins et infirmiers libéraux
(tests PCR, antigéniques, prise en charge médicale)

Dépistages hors les murs (foyers, EHPAD...)
(tests PCR et antigéniques)

SE REPÉRER

QUEL TEST DANS QUELLE SITUATION ?

TEST VIROLOGIQUE PCR

>> Si vous présentez des symptômes évocateurs de la Covid-19 ou si vous êtes identifié comme cas contact.

> Le test virologique PCR est ouvert à tous sans prescription médicale et constitue le test de référence. Il est entièrement remboursé. Toutefois, afin de garantir des délais de retour des résultats rapides, les personnes présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19, les personnes identifiées comme cas contact, les professionnels de santé ou médico-sociaux intervenant à domicile ainsi que les professionnels exerçant dans les établissements scolaires sont prioritaires.

> Il nécessite un prélèvement naso-pharyngé par écouvillonnage. Un test peut être positif s'il est réalisé 2 à 3 jours avant le début des symptômes et en général jusqu'à 7 ou 10 jours après leur apparition.

> Les résultats sont transmis normalement dans un délai de 24 à 48h.

TEST RAPIDE ANTIGÉNIQUE (TRA)

>> Si vous présentez des symptômes, dans un délai maximal de 4 jours après leur apparition ou si vous n'avez pas de symptôme.

> Comme le test PCR, le test antigénique est réalisé à partir d'un prélèvement naso-pharyngé par écouvillonnage. Le résultat est disponible en 15-30 minutes seulement.

> Le test antigénique est un peu moins sensible que le test PCR (raison pour laquelle il n'est pas indiqué au-delà de 4 jours après l'apparition des symptômes pour les personnes qui en présentent) mais il est suffisamment fiable et a été approuvé par les autorités sanitaires en complément des tests PCR.

> Le test antigénique est entièrement remboursé par l'Assurance maladie.

TEST SÉROLOGIQUE

>> Si vous voulez savoir si vous avez été infecté par le virus dans le passé.

> Le test sérologique permet, grâce à un prélèvement sanguin, de détecter la présence d'anticorps de classes IgM et IgG, spécifiques au SARS-CoV-2. Ainsi, on peut connaître le statut immunitaire d'une personne et savoir si elle a été infectée par le virus dans le passé.

> Contrairement aux tests virologiques, les tests sérologiques ne sont pas utilisés pour le dépistage de la Covid-19.

> Par manque de recul sur l'évolution de nos capacités de défense, les données scientifiques ne permettent pas à ce stade de conclure sur le niveau d'immunité acquis lorsque des anticorps sont présents dans l'organisme. Par ailleurs, la disparition des anticorps au-delà d'une certaine durée (4 mois en moyenne) fait qu'on ne peut pas considérer être définitivement et complètement protégé contre la Covid-19 quand on a déjà été malade.

> À ce stade, le test sérologique n'est pas remboursé par l'Assurance maladie.

FAIRE UN TEST ET CONSULTER

LES CENTRES DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC ARS/VILLE DE PARIS

Dépistage gratuit y compris pour les personnes n'ayant pas de sécurité sociale

- 1** CENTRE DE DEPISTAGE
PARIS CENTRE - LOCAUX DE L'ANCIENNE MAIRIE
DU 4^e
(entrée angle place Baudoyer / rue François Miron)
- 2, place Baudoyer :
- Sans rendez-vous 6 jours sur 7, du lundi au samedi
- de 9h à 14h : publics prioritaires
- de 14h à 17h : tout public
- 2** CENTRE DE DEPISTAGE
MAIRIE DU 13^e - salle du Tribunal (entrée par le 3, rue
Philippe de Champagne)
- Sans rendez-vous
- du lundi au vendredi de 8h à 14h : publics prioritaires
- du lundi au vendredi de 14h à 17h : tout public
- Le samedi, de 8h à 14h les publics prioritaires
- 3** CENTRE DE DEPISTAGE
MAIRIE DU 15^e - 31 rue Péclet 15^e arrondissement
- Sans rendez-vous 6 jours sur 7, du lundi au samedi
- de 8h à 14h : publics prioritaires
- de 14h à 18h : tout public
- 4** CENTRE DE DÉPISTAGE
Parc Clichy-Batignolles - Martin Luther King (Entrée
côté rue Gilbert Cesbron) 17^e arrondissement
- Sans rendez-vous 6 jours sur 7, du lundi au samedi.
- de 9h à 14h : publics prioritaires
- de 14h à 18h : tout public
- 5** CENTRE DE DÉPISTAGE
10, rue Maurice Grimaud 18^e arrondissement
- Sans rendez-vous 6 jours sur 7, du lundi au samedi.
- de 9h à 14h : publics prioritaires
- de 14h à 18h : tout public
- 6** CENTRE DE DÉPISTAGE
Espace Pierre Girard 19^e arrondissement
5/7, rue Pierre Girard
- de 9h à 18h,6 jours sur 7, du lundi au samedi.
Sans rendez-vous
- De 9h à 14h : publics prioritaires
- De 14h à 18h : tout public

>> Pour connaître l'ensemble de
l'offre de dépistage, rendez-vous
sur :

- [Paris.fr/coronavirus-covid-19](https://paris.fr/coronavirus-covid-19)
- iledefrance.ars.sante.fr/covid-19-lieux-de-depistage-en-ile-de-france
- monpharmacien-idf.fr

LES CENTRES DE SANTÉ VILLE DE PARIS

Les centres de santé accueillent les patients COVID et proposent des dépistages

- 1** CENTRE DE SANTÉ Yvonne Pouzin Paris 3^e
14, rue Volta
01 48 87 49 87 de 8h30 à 19h
Consultations Covid sur rendez-vous par téléphone
ou sur Doctolib'
- 2** CENTRE DE SANTÉ Épée de Bois Paris 5^e
3, rue de l'Épée de Bois
01 45 35 85 83 de 8h30 à 19h
Consultations Covid sur rendez-vous par téléphone
ou sur Doctolib'
- 3** CENTRE DE SANTÉ Edison Paris 13^e
44, rue Charles Moureu
01 44 97 87 10 de 8h30 à 19h
Consultations Covid sur rendez-vous par téléphone
ou sur Doctolib'
- 4** CENTRE DE SANTÉ Ridder Paris 14^e
3, rue de Ridder 01 58 14 30 30
de 8h45 à 18h45 du lundi au vendredi
de 9h15 à 12h15 le samedi
Consultations Covid sur rendez-vous par téléphone
ou sur Doctolib'
- 5** CENTRE DE SANTÉ Marcadet
22, rue Marcadet 01 46 06 78 24 de 8h30 à 19h
Consultations Covid sur rendez-vous par téléphone
ou sur Doctolib'

LES CENTRES DE DÉPISTAGE MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Ces centres proposent majoritairement
des tests antigéniques

- 1** CENTRE DE DÉPISTAGE MAIRIE DU 7^e
116, rue de Grenelle
Du lundi au vendredi de 10h à 16h
- 2** CENTRE DE DÉPISTAGE MAIRIE DU 17^e
Parvis
16-20, rue des Batignolles
Du lundi au vendredi de 9h à 16h